



## Déclaration liminaire au CSAL du 14 juin 2023

La CGT Finances Publiques Ariège revient siéger après la suspension du dialogue social à la DGFIP consécutif à la réforme des retraites.

Rappelons que cette réforme qui n'a pas été votée par l'Assemblée Nationale qui n'est la volonté que d'un seul homme et de ses vassaux prévoit de nous faire travailler 2 ans de plus sans aucun bénéfice et nous prive de nos deux meilleurs années de retraite. Cette réforme qui n'a que pour but de satisfaire l'union européenne en ouvrant en grand la capitalisation. Durant plus de 6 mois la France a vu sa population défiler dans les rues pour rejeter cette réforme qui n'avait pas lieu d'être. Jamais autant de citoyennes et de citoyens n'ont arpenté le pavé pour montrer leur opposition.

Le président et son gouvernement sont restés sourds mettant le pays dans une situation de crise institutionnelle sans précédent.

En effet combien de personnes autour de nous, qui, arrivées à l'âge de 60 ans connaissent déjà des problèmes de santé ?

La CGT est toujours, à ce jour, engagée dans la lutte contre cette réforme. La page est loin d'être tournée.

Sur un autre chapitre, la CGT rappelle que l'inflation en 1 an sur les produits alimentaires est toujours 15,9 % selon l'INSEE. À ce titre la CGT demandait une augmentation du point d'indice de 10 % pour aligner les salaires par rapport à cette inflation, malheureusement une augmentation de seulement 1,5 % a été accordée à compter du premier juillet. Cette augmentation sera accompagnée d'une prime ponctuelle allant de 300 à 800 euros, prime qui sera versée en fin d'année et sera laissée à discrétion des collectivités locales. Encore une fois on s'éloigne de l'équité !!!

Concernant l'ordre du jour du CSAL, la CGT regrette les conditions dans lesquelles se sont déroulées les candidatures au comité médical. La CGT relève la précipitation, les délais restreints, le manque de cadre officiel, le contexte local percutant le mouvement local en cours (les agents ne pouvant pas se projeter sur leur situation professionnelle au 1<sup>er</sup> septembre).